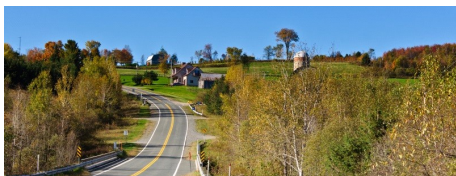


ÉDITION JUIN 2020

La Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick
souhaite
Une Joyeuse Fête Nationale à tous ces citoyens!



WWW.ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA



Mot du Maire

Municipalité



Mario Nolin, maire
St-Rémi-de-Tingwick

Bonjour à tous,

L'été est à nos portes alors que les champs et les jardins verdissent, le rapport du maire a été déposé et adapté selon la loi. La municipalité ouvre ses portes aux citoyens mais sous les mêmes conditions que partout ailleurs, donc en respectant la désinfection des mains et le respect de la distanciation sociale.

Selon les constatations, le Covid-19 est en voie de s'atténuer et les mesures concernant les personnes de 70 ans et plus sont relâchées alors le service de cueillette d'épicerie offert par la municipalité est terminé. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leurs temps pour ces personnes ainsi que ceux qui l'ont fait pour leurs familles, amis et voisins. Pour cet été, le service de camp de jour offert à nos petits par la municipalité de Tingwick et dont nous faisons partie, ne sera pas disponible, les conditions protectrices sont trop élevées et engendraient des coûts excessifs.

Du département de la voirie, la niveleuse et de l'épandage d'abat poussière se fera au cours de la semaine du 10 juin. Pour le service de l'eau potable, une fuite a été colmatée mais nous devons continuer à éviter le gaspillage.

Nous sommes à l'aguet sur les consignes gouvernementales au sujet des activités sportives et familiales. Du moment qu'il sera permis d'organiser des activités sportives et autres, nous mettrons en œuvre les infrastructures municipales.

Membres du conseil municipal

MARIO NOLIN, maire

Alain Groleau, conseiller poste # 1

Charles Luneau, conseiller poste # 2

Marco Couture, conseiller poste # 3

Pierre Auger, conseiller poste # 4

Brigitte Nadeau, conseillère poste # 5

Normand Paquin, conseiller poste # 6

ANOUE WILSEY

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière
Adresse courriel

dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca

JULIE LARIVIÈRE

Adjointe à la Direction
et Coordinatrice en loisirs
Adresse courriel

loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

VALÉRIE GAGNÉ

Inspectrice en bâtiment
et en environnement

SÉBASTIEN DUCHARME

Inspecteur municipal
Téléphone 819 359-2067

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Tous les mercredis

Téléphone 819 359-2731
Adresse courriel

inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca

POSTE CANADA

1459, rue Principale,
819 359-3731

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Mercredi : 11h à 15 h
Jeudi : 11 h à 13 h / 14 h à 18 h
Vendredi : 11 h à 13 h.

BUREAU MUNICIPAL

1461, rue Principale
Saint-Rémi-de-Tingwick (QC) JoA 1Ko

HEURES D'OUVERTURE

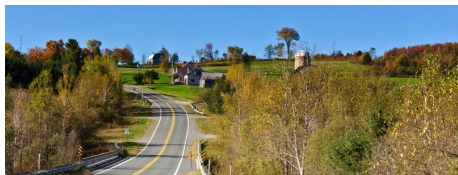
Lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h
Vendredi
Fermé

Téléphone 819 359-2731

info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Site internet

www.st-remi-de-tingwick.qc.ca



COVID-19

Municipalité

Rapport du Maire 2019 Sur les faits saillants du rapport financier

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu avec l'article 176.2.2 du code municipal du Québec, je vous présente le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2019.

L'exercice financier 2019 s'est soldé avec un déficit de 78 370 \$ sur un budget approximatif de 1 260 073 \$. Les principales raisons de ce déficit sont, entre autres, sur les coûts supplémentaires au Parc Rock-Dion pour la surface de jeu de la patinoire (Dek hockey) et pour la réfection de la cuisine du centre communautaire.

Au 31 décembre 2019, le total du surplus accumulé était de 327 925 \$. Le surplus actuel fait en sorte que la municipalité se trouve dans une position financière adéquate. Dans le programme triennal des immobilisations 2020, aucune somme provenant du surplus accumulé est prévue pour continuer le développement sur le territoire.

Finalement, vous trouverez, à titre informatif, l'opinion du vérificateur externe contenue dans le rapport financier 2019.

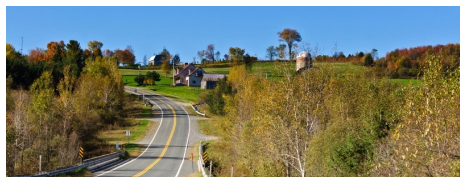


Mario Nolin,
Maire de St-Rémi-de-Tingwick



JUIN 2020

1465 rue Principale
Saint-Rémi-de-Tingwick (QC)
Téléphone : 819-359-2731
Télécopieur : 819-359-3532
Info@st-remi-de-tingwick.qc.ca



COVID-19

Municipalité

LE RAPPORT DES AUDITEURS

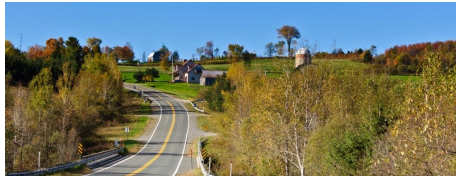
La société de comptables professionnelles agréée, Groupe RDL Victoriaville SENCRL :

Les états financiers consolidés résumés, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, ainsi que les notes et les renseignements complémentaires, pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers consolidés audités de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

À notre avis, les états financiers consolidés résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers consolidés audités, sur la base des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019

- ⇒ *Finalisation du projet de la patinoire et surface de Dek hockey*
- ⇒ *Rechargement de graviers d'une partie du rang Ducharme*
- ⇒ *Réfection de la cuisine du centre communautaire et salle des joueurs*



Informations

Inspection en bâtiment

QU'EST-CE QU'IL S'EST PASSÉ LORS DE LA SÉANCE DU 1^{er} juin 2020 ?

Voici un résumé:

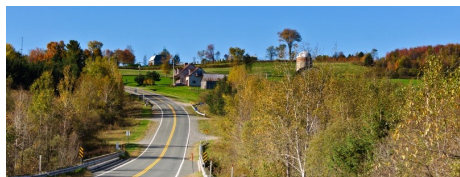
- Adoption du procès-verbal 4 mai 2020
- Adoption de joindre un regroupement Estrie-Montérégie « Solution UMQ » en assurances collectives, en cours de contrat
- Dépôt et adoption du rapport du maire (à consulter dans le journal)
- Fermeture du prêt temporaire
- Réouverture bureau municipal
- Renouvellement Croix-Rouge – aide aux sinistrés
- Changement et octroi des vacances de la direction générale (12 au 18 juillet et du 16 au 29 août)
- Réseau routier municipal – priorités des travaux été 2020 Programme d'aide à la voirie local – Volet Projets particuliers d'amélioration
- Dérogation mineure Fabrice Chameaux concernant l'immeuble situé au 7635 rang Hince, à Saint-Rémi-de-Tingwick
- Dépôt et adoption du rapport des événements de la gestion de l'eau- aqueduc Trois-Lacs pour mai 2020
- Date du report de la remise de compost (6 juin 2020)
- Autorisation pour la vidange de la fosse à sédiments
- Achat de ralentisseurs de vitesse (dos d'ânes)- reporté
- Autorisation de réparation du camion municipal
- Autorisation d'emplacement des stationnements interdits
- Autorisation gravier asphalte 0 ¾ - Chemin Saint-Rémi
- Consultation MADA et Politique familiale par vidéoconférence et téléphonique
- 13.1 Acceptation des dépenses
- 13.2 Acceptation des dépenses M.-A. Deshaies 2019

Veuillez noter que conformément à l'arrêté ministériel 2020-028, les séances du conseil sont tenues à huit clos. Nous avons publié l'enregistrement vidéo des délibérations sur le site web de la municipalité tel que demandé en temps de pandémie.

Anouk Wilsey

Directrice générale et secrétaire-trésorière





COVID-19

Municipalité

Depuis un certain temps la Municipalité reçoit des plaintes concernant des débris qui seraient jetés sur les terrains d'autrui, svp soyez plus vigilants dans l'endroit où vous éliminez vos immondices et conscients des désagréments que cela pourrait engendrer d'un côté comme de l'autre.

DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ D'AUTRUI!

L'ABANDON DE DÉCHETS SUR UN TERRAIN PRIVE ET UNE INFRACTION PÉNALE : les dispositions de l'article R362-1 du code pénal prévoit que l'abandon de déchets **SUR UN TERRAIN PUBLIC OU PRIVE** est une infraction. La victime d'un tel dépôt est donc fondée à porter plainte : **Sûreté Du Québec**, 600, rue Gosselin, Wotton QC., J0A 1N,

819-828-1313

Réf.: Article R632-1 du code pénal

DÉPÔT DE DÉCHETS DANS DES ENDROITS INTERDITS OU DANS LES COURS D'EAU

Constitue une nuisance et est prohibé, le fait de jeter ou de déposer dans les rues, chemins publics, allées, parcs, fossés, places publiques, emprises de rues ou de chemins publics ou dans tout lieu où le public est admis, de même que dans les cours d'eau, les fossés ou sur les rives ou en bordure de ceux-ci :

12.1 des cendres, des mégots, du papier, des déchets, des immondices, des rebuts, des ordures, des feuilles mortes, des animaux morts, des détritiques, des contenants vides ou toute autre matière semblable;

12.2 tout objet ou contenant de métal ou de verre, brisé ou non;

12.3 des huiles, de la graisse, du goudron d'origine minérale ou tout liquide contenant l'une de ces substances;

12.4 de l'essence, du benzène, du naphthé, de l'acétone, de la peinture, des solvants ou autres matières explosives ou inflammables;

12.5 de la boue, de la terre, du gravier, du sable, du gazon, de la neige, de la glace ou autres substances semblables, même dans le cas où ces substances proviennent d'un véhicule routier ou d'une partie de celui-ci.





COVID-19

Municipalité

PERMIS POUR FEU EXTÉRIEUR

**AFIN D'OBTENIR UN PERMIS DE FEU,
VOUS DEVEZ JOINDRE L'UN DES DEUX
RESPONSABLES SUIVANTS :**

FLORIMONT CHARLAND

Directeur adjoint du service incendie
Téléphone: 819 359-2305

MICHEL HINSE

Directeur adjoint du service incendie
Téléphone: 819 359-2212



Licence pour chien

La Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) est maintenant responsable de l'application du règlement sur les animaux et, par le fait même, responsable de l'émission des licences pour chien.

Pour obtenir une telle licence, il est nécessaire de joindre directement la SPAA.

Adresse : 691, rue de l'Acadie, à Victoriaville
Téléphone: 819 758-4444

Site Internet : www.spaavic.com



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2020

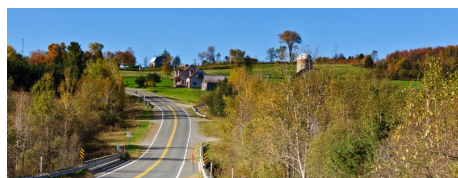
Semaine du 7 au 11 septembre

et

Semaine du 14 au 18 septembre

Pour savoir si votre fosse septique sera vidée cette année, on vous invite à vérifier sur le site de Gesterra en suivant le lien ci-dessous.

<http://form.g.fasterlogistic.com/>



Informations

Municipalité

Voici ce qui est permis ou pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert.

Si vous possédez un foyer muni d'un pare-étincelles (avec ouvertures maximales de 1 cm par 1 cm), disposé sur un pavé ou sur un sol dégagé en terre battue ou en gravier, vous pouvez continuer à profiter de la chaleur d'un bon feu de foyer, et ce, même lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.

<https://sopfeu.qc.ca/prevenir/interdiction-de-feux-a-ciel-ouvert-les-foyers-avec-pare-etincelles-sont-permis/>

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT



FEUX DE CAMP

FEUX D'ARTIFICE

INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÈCHES

LANTERNES VOLANTES

INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES





Inscriptions

Comité des Loisirs

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LE 5 JUIN 2020! FORMULAIRE DISPONIBLE AUSSI SUR NOTRE SITE WEB!

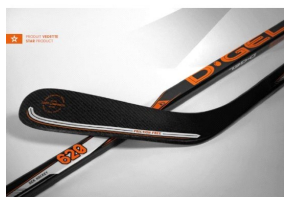
INSCRIPTION ÉTÉ 2020

DEK HOCKEY

****DÉBUT DE LA SAISON, MERCREDI 10 JUIN À 18 H30****

Frais d'inscription

35.00\$/Premier enfant, 20.00\$/Enfant suppl. d'une même famille, 40.00\$/Adulte



****ÉMETTRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU COMITÉ DES LOISIRS****

Formulaire disponible à la municipalité

1461, rue Principale,
St-Rémi-de-Tingwick, J0A 1K0

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Julie Larivière

Coordonnatrice en loisirs

Tél. : 819-359-2731 poste 2

loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

[Ligue amicale](#)

[Venez vous amuser !!!](#)

INSCRIPTION ÉTÉ 2020

SOCCER

****DÉBUT DE LA SAISON, MARDI 30 JUIN À 18 H 30****

Frais d'inscription

35.00\$/Premier enfant
20.00\$/Enfant sup. d'une même famille



****ÉMETTRE VOTRE CHÈQUE AU NOM DU COMITÉ DES LOISIRS****

Formulaire disponible à la municipalité

1461, rue Principale,
St-Rémi-de-Tingwick, J0A 1K0

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Julie Larivière

Coordonnatrice en loisirs

Tél. : 819-359-2731 poste 2

loisirs@st-remi-de-tingwick.qc.ca

[Ligue amicale](#)

[Venez vous amuser !!!](#)



Information

Comité des Loisirs



ATTENTION, ATTENTION!!!

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL N'Y AURA PAS DE CAMP
DE JOUR CETTE ANNÉE POUR LES MUNICIPALITÉS DE
TINGWICK
ET

TOUTEFOIS!!!

SI VOUS AIMERIEZ BÉNÉFICIER D'UN SERVICE POUR VOS ENFANTS,
VEUILLEZ NOUS EN FAIRE PART AU 819 359-2731, POSTE 2
NOUS TENTERONT DE TROUVER UNE SOLUTION.

PICKLE BALL ET PÉTANQUE

LE PICKLE BALL reprendra à compter du Mardi 9 juin selon les nouvelles règles gouvernementales. Les parties se tiendront à la patinoire de la municipalité durant la saison estivale et par la suite à la salle sportive d'Asbestos. Pour satisfaire l'ensemble des citoyens; deux horaires ont été établis soit :

1 groupe à 14h et un deuxième à 18h30, contribution volontaire!

Information: Jean-Luc Malenfant, 819 359-2743

N'oubliez pas d'apporter:

- Chaise
- bouteille d'eau
- Espadrille adéquate
- Purell et/ou lingettes
- Votre raquette et balle (quelques-unes disponibles sur place)

LA PÉTANQUE reprendra à compter du Jeudi 11 juin, au Parc Rock-Dion et/ou au Parc des Trois-Lacs.

14h et/ou à 18h30

Information: Pierre Luneau, 819 359-2751

LA CDE VOUS PRÉSENTE:

QUE NOUS RACONTE ST-RÉMI

L'ENTREPRISE DU MOIS



DOMAINE *La Josiane*

394, rang Descormiers

St-Rémi-de-Tingwick

819 359-3025

www.facebook.com/Domaine-La-Josiane

JL: Bonjour Madame Levasseur! Parlez-nous de votre entreprise, pour commencer, d'où vient son nom, La Josiane?

DL: *La Josiane est la combinaison de Jocelyn et de Diane, donc un assemblage du prénom de mon conjoint et le mien.*

JL: Vous êtes donc propriétaires, et depuis quand l'êtes-vous?

DL: *Nous avons acquis le domaine la Josiane en 1995...et au fil des années, nous-y avons apporté plusieurs améliorations et plusieurs développements de produits ont été réalisés. Depuis 2015, en plus des produits traditionnels, comme le sirop, beurre, tire, vinaigrettes, sauces, etc., nous avons développé jusqu'à ce jour, 4 produits alcoolisés, soit 2 vins d'érable et 2 moelleux d'érable, et ça ne fait que commencer... d'autres projets pour d'autres produits sont dans la mijoteuse....*

JL: Pouvez-vous nous parler de ces quatre nouveaux produits ?

DL: **Le Printanier:** *est un vin demi-sec à 13% en alcool, il est idéal avec les mets asiatiques, fondue chinoise, quiches, olives;*

L'Adrienne: *est qu'en a elle, un vin demi-doux à 12% en alcool, qui se sert très bien en apéro, avec des fromages ou même avec les desserts et le chocolat...*

Le LPL: *(Léo-Paul Levasseur) les initiale du nom de mon père, est un Whisky fumé et vieilli en barrique à 18% en alcool;*

Nouveau 104 A: *(un ancien numéro civique) un Bourbon vieilli en barrique de 17% en alcool.*

JL: Où peut-on trouver vos produits?

DL: *Vous pouvez téléphoner au Domaine, soit pour faire préparer une commande et venir la chercher ou bien pour une livraison, selon l'importance de la commande. Nous avons aussi une page Facebook où vous pouvez aller voir nos produits et trouver où nos produits sont disponibles. Chez Crystalina, sur la rue Gamache à Victoriaville, vous-y trouverez nos différents produits.*

JL: Merci beaucoup à vous, Madame Levasseur, pour cette entrevue et bonne continuité!

DL: *Bienvenue, au plaisir de faire découvrir nos petits bijoux....*

WWW.ST-REMI-DE-TINGWICK.QC.CA



COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLE VIDES

À SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK



QUAND : 25 juin 2020, à partir de 9h00



L'argent amassé sera utilisé pour la planification d'activités du Comité 12-18 de St-Rémi-de-Tingwick

Laissez vos canettes et bouteilles à l'extérieur et nous passerons les chercher.

Avec la situation actuelle le Comité ne cognera pas aux portes pour la collecte.

Merci de votre générosité et de votre compréhension!!!



Organisé par le



Nouvelle

FADOQ

ACTUALITÉS
NOUVELLE

Reprise des activités extérieures : agir avec prudence et intelligence

Depuis le 20 mai, le gouvernement Legault a autorisé la [reprise de certains sports et activités](#) extérieures dans toutes les régions du Québec.

Je profite de la présente pour vous donner quelques précisions en lien avec la reprise de ces activités qui pourraient avoir une incidence sur celles de vos clubs.

Il est important de rappeler que ce sera dans le respect des recommandations des autorités de la santé publique que les premières activités reprendront. Je tiens d'ailleurs à vous citer textuellement ce passage d'une communication que le Réseau FADOQ a effectué avec le secteur loisir et sport du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

« Considérant la situation épidémiologique actuelle, les activités privilégiées doivent répondre aux conditions suivantes :

- Que les activités soient pratiquées à l'extérieur;
- Que ces activités se déroulent au cours d'une même journée;
- Que les activités soient individuelles et non encadrées;
- Que la distanciation de 2 mètres soit respectée;
- Que l'accès à des blocs sanitaires soit minimal;
- Que ces activités ne soient pas pratiquées dans des installations aquatiques, des modules de jeu ou en utilisant des appareils d'entraînement mis à la disposition du public.

De plus, considérant les [consignes sanitaires pour tous](#), le gouvernement du Québec rappelle qu'il revient aux gestionnaires des installations sportives, de loisirs et de plein air, d'ouvrir ou non leurs installations. Bien que le ministère privilégie le retour aux activités régies par les fédérations sportives québécoises et par les organismes nationaux de loisirs, les propriétaires d'installations sportives peuvent débiter toutes autres activités si les conditions de mise en place sont respectées. »

En ce qui concerne les personnes de 70 ans et plus, le gouvernement du Québec a signifié au Réseau FADOQ qu'il encourage les gens de cette tranche d'âge à bouger en respectant les principes de distanciation sociale. Les recommandations à suivre sont donc les mêmes pour la pratique du sport et du loisir que pour toutes les autres activités.

Je termine ce message en vous rappelant l'importance d'être prudents et de faire preuve de patience avant de reprendre vos activités. Le gouvernement a entamé la première phase de son plan de déconfinement, mais la COVID-19 est encore parmi nous et ce virus demeure particulièrement virulent chez les personnes de 70 ans et plus. Je vous invite donc à suivre les directives de la santé publique afin qu'ensemble, dans un avenir rapproché, nous puissions retrouver le plaisir de prendre part à des activités de loisirs organisées par le Réseau FADOQ.

Source: Gisèle Tassé-Goodman | Présidente du Réseau FADOQ



Myriophylle à épi: minuit moins une pour les Trois-Lacs

SIMON ROBERGE, INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
La Tribune

ASBESTOS — La situation est de plus en plus problématique au lac Trois-Lacs qui borde les municipalités d'Asbestos, de Tingwick, de St-Rémi-de-Tingwick et de Wotton. La MRC des Sources a d'ailleurs débloqué un budget de 20 000 \$ pour lutter contre le myriophylle à épi, une plante aquatique envahissante.

Cette somme sera utilisée par l'Association des résidents des Trois-Lacs (ARTL) pour embaucher des plongeurs pour arracher les plants.

« C'est le troisième été que c'est devenu un problème, confirme Claude Tremblay, président de l'ARTL, qui se réjouit de l'aide de la MRC des Sources. Mais cette année ça s'en ligne pour être encore pire. »

Un tour de ponton a permis à La Tribune d'observer plusieurs plans déjà bien présents dans le lac. Durant l'été, certaines zones du lac sont infestées par le myriophylle selon M. Tremblay. Certaines pousses atteignent même 16 pieds de profondeur selon le plongeur amateur.



L'ARTL a même installé des toiles, mais des sédiments se sont accumulés et le myriophylle a repoussé par-dessus les toiles.

M. Tremblay pointe du doigt les descentes publiques gratuites et l'absence de station de lavage pour expliquer la problématique grandissante du plan d'eau.

« Les gens débarquent sans laver leur bateau et sans connaître le lac, explique-t-il. Ils passent donc directement dans des zones infestées par le myriophylle. Chaque brin peut devenir un plan. Les bateaux passent dans les secteurs envahis et les coupent avec leurs hélices. »

« J'ai été élevé ici et je me rappelle quand j'étais plus jeune quand quelqu'un s'était acheté un moteur à 40 forces, c'était gros, ajoute-t-il. Maintenant, ça se promène avec des 200 forces. Les fins de semaine de l'été, je ne vais plus sur le lac, c'est trop dangereux. »

Selon M. Tremblay si la situation s'envenime, certains secteurs du lac pourraient devenir tout simplement impraticables.

Biodiversité

Le myriophylle à épis, également connu sous le nom de « plante zombie », n'est pas nocif en lui-même, mais limite la biodiversité dans les lacs. Il peut aussi avoir des impacts économiques majeurs.

« Personne n'aime se baigner dans les plantes aquatiques et c'est une plante qui est volumineuse et qui atteint la surface, explique Jean-François Martel, directeur général du RAPPEL qui a pour mission de promouvoir la protection et la préservation des lacs, cours d'eau et milieux humides du Québec. Elle cause des limitations d'usage. Une embarcation peut avoir des problèmes aussi. Un seul plant de myriophylle à épi peut contaminer tout un lac.



Selon M. Martel, peu d'études montrent les impacts du myriophylle sur les poissons.

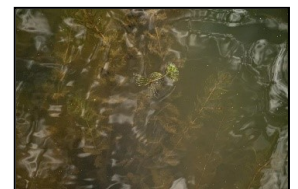
« Ce qu'on voit surtout c'est que certaines espèces comme la perchaude aiment les herbiers aquatiques et vont aller s'y reproduire, poursuit M. Martel. D'autres espèces comme les truites voient une perte d'habitats avec le myriophylle. »

Il est de plus impossible d'éradiquer complètement cette plante aquatique lorsqu'elle s'est imposée dans un plan d'eau.

« On parle plutôt de contrôle, admet le biologiste. Ce sont des méthodes dispendieuses et qui seront souvent récurrentes. On a des approches quand même efficaces, mais qui coûtent cher. Un lac qui n'a pas de myriophylle va être gagnant à empêcher l'introduction. »

Le myriophylle à épi est déjà bien présent à plusieurs endroits dans les Trois-Lacs.

Un seul plant de myriophylle à épi peut contaminer tout un lac.





Vie
religieuse

PRIÈRES ET MESSES

Concernant le lieu de culte de l'église, nous sommes toujours en attente des autorisations permettant nos rassemblements tout en respectant les mesures sanitaires. Nous espérons le tout pour le mois de juillet mais en attendant je vais célébrer, comme je le fais depuis la mi-mars, en privé au presbytère de Warwick.

Voici les intentions de juin et début juillet: Action de grâces par Réjeanne et Hubert Vallières le 7 juin, Germain Gobeil par la succession le 14 juin, Parents défunts des familles Champoux et Couture le 21 juin, Hubert et Henri Vallières par l'assistance aux funérailles le 28 juin, Paulo Breton par Guylaine Breton et la succession le 5 juillet ainsi que Monique Morin par la succession le 12 juillet.

Demeurons unis par la prière et solidaires les uns les autres. Votre pasteur, Gilles Coderre

QU'EST-CE QUE LE LACHON HARA ? En hébreu, le *lachon hara* signifie « mauvaise bouche » ou « mauvaise langue » et concerne toute utilisation mauvaise de notre parole.

Pour se préserver de toute forme de médisance, il est nécessaire de bien définir ce que nous entendons par *lachon hara*.

Regardons ensemble quelques rapides définitions inspirées de l'excellent ouvrage du Hafets Haïm. Le Hafets Haïm est un sage d'Israël qui a abondamment écrit au sujet du *lachon hara*, notamment dans ses fameux traités sur les lois du langage.

Le Hafets Haïm nous apprend qu'il y a globalement : 4 types de *lachon hara* :

LA PREMIÈRE FORME; CONCERNE TOUT PROPOS NÉGATIF OU PÉJORATIF ÉCHANGÉ ENTRE DEUX PERSONNES SUR LE COMPTE D'UNE TIERCE PERSONNE : c'est ce que l'on appelle la médisance. Notez que la médisance concerne des propos qui abaissent une personne mais qui demeurent vrais. Si les propos sont incorrects, erronés ou faux, ce n'est plus de la médisance mais de la calomnie et du jugement d'apparence. Nous verrons dans la suite de l'article dans quel rare cas, il est toléré et même recommandé de parler négativement de son prochain et vous verrez que ce cas rare doit répondre à de nombreux critères pour être justifié, en dehors desquels nous tombons dans la médisance.

LA DEUXIÈME FORME, c'est le colportage : RAPPORTER À UNE PERSONNE LES PROPOS PÉJORATIFS QU'UNE AUTRE A TENUS SUR SON COMPTE. Rien de plus efficace pour créer l'inimitié et la discorde.

LA TROISIÈME FORME; C'est la calomnie: DES PROPOS QUI SONT FAUX, INCORRECTS, IMPRÉCIS AU SUJET D'UNE AUTRE PERSONNE. Tandis que la médisance concerne des vérités négatives rapportées au sujet d'un tiers, la calomnie relève plutôt du jugement d'apparence et/ou de propos négatifs et erronés.

ENFIN LA QUATRIÈME FORME; concerne les blessures directes causées par la parole: BLESSER VERBALEMENT ET FRONTALEMENT UNE PERSONNE AVEC SA BOUCHE OU PIRE ENCORE, devant témoins, ce qui ajouterait l'humiliation publique à la blessure.

Cela est d'autant plus grave lorsque la médisance ou la calomnie sont publiques (les réseaux sociaux en font parties de nos jours) car elles entraînent l'humiliation. Pire encore, lorsque ces mauvaises pratiques ont lieu entre croyants...

Les sages disent en accord avec *la Torah* que quiconque humilie son prochain en public n'aura pas de part au monde futur car le tort est trop grand et trop considérable pour être réparé, à moins d'une grande et profonde repentance : **repentance privé si le tort causé est privé, repentance publique si le tort causé est publique.**

LE CALOMNIATEUR ET LE MÉDISANT sont mus par l'orgueil car, pris d'un sentiment de hauteur spirituelle, le médisant se permet d'abaisser ou de détruire une personne sans songer aux conséquences désastreuses de sa mauvaise bouche. En abaissant son prochain, le médisant cherche secrètement à s'élever : c'est l'orgueil qui le conduit à cette faute.

L'homme a un puissant besoin de se sentir important. En disant de la médisance et en émettant des jugements, on se pose en supérieur : puisqu'il est mauvais je suis meilleur; ses enfants sont mal élevés, les miens sont polis; il n'a pas le sens des affaires, moi oui. **Au lieu de s'efforcer honnêtement de mieux faire, on se grandit en regardant de haut ceux qu'on a précipités à terre.**

 SALON M² Coiffure femmes, hommes & enfants Maryse Michaud, maître-coloriste Meggy Nolin, artiste-coiffeuse 5, rue Hinse, Warwick (Qc) Tél : 819-359-2722 Ouvert du mercredi au samedi	 HABIB NÊJI Pharmacien, Ph.D. 431, 1^{re} avenue, Asbestos, J1T 1Z3 819-879-4022 Affilié à : 	 GARAGE UBALD FRÉCHETTE 571, 1^{re} Avenue Asbestos (Qc) J1T 4K4 Location de Voitures Remorquage 24 hrs. Mécanique générale Ulbald cell. 819-822-877 Dominic cell. 819-578-123 Tél : 819-879-6633 sans frais 1-800-879-6607
 DOMAINE LA JOSIANE Jocelyn Verville & Diane Levasseur 394, rang Descormiers, St-Rémi Tél : 819-359-3025 www.domainelajosiane.ca PRODUCTEUR ACÉRICOLE Vente de : - Produits d'érable - Produits de camérisse Vin d'érable	MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS Marielle Gagnon Yvon Champoux Lucie et Gilles Beauchesne Hélène et Yvan Charest Noël Lallier Lise Martel Alice Landry Marc & Marguerite Beaudoin Claude Larochelle Johanne et Clément Meunier Jeanne-D'Arc et Ernest Potvin Guylaine et Mario Nolin Rose-Aimée et Eddy Nolin Sylvie et Gaétan Ducharme	 JEAN-MARC LAROCHE Entrepreneur-électricien in Maître-électricien 176, rang St-Camille (QC) J0A 1C4 Tél : 819-828-291 Fax : 819-828-333 Cell : 819-823-4665 Urg. seuleme jmarc@xplomet.com
 LE VERGER DES HORIZONS 67, rue St-Louis Warwick (Qc) J0A 1M0 Prop. : Nathalie Lemieux et Éric Morin Tél : 819-358-2790		 MUSÉE DE ST-RÉMI-DE-TINGWICK Outils Ancien 1460, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (Qc) Tél : 819-749-101 Michel Benoit - Estelle Robichaud Michelbenoit825@hotmail.com
 LES MONUMENTS DE L'OR BLANC Simon Chênevert 1438, route 116, Danville (Qc) J0A 1A0 info@monumentsorblanc.com Tél : 819-839-3819 Cell : 819-552-3179 Monument funéraire, columbarium, mausolée, réparation, lettrage et nettoyage... À votre service depuis plus de 20 ans		 PARADIS ET FRÈRES avec vous et c'est toujours u plaisir de vous servi 12 chemin des Trois-Lacs, Asbestos (Qc) J1T 3T4 Tél : 819-879-401 admin@paradisetre.fr Matériaux, Quincaillerie, Chauffage Plomberie, Peinture, Décorati
 LA JAM BONNIÈRE 3015, rang St-Rémi St-Rémi-de-Tingwick Tél : 819-359-3700 Courriel : marigro@wic.qc.ca Prop : Lyne Groleau & Marco Couture Spécialités : Porc frais, jambons et charcuteries	 "LES TAMA LOUS" Fadoq (Région Centre du Québec) Club St-Rémi-de-Tingwick Conseil d'administration : Guylaine Breton (présidente) 359-2484 Martel Marie-Jeanne (trésorière) 359-2691 Hélène Malenfant (secrétaire) 359-2743 Normand Paquin (administrateur) 749-9929 Chantale Vandenbroeck (administrateur) 749-0006	 REPÈRE SANTÉ NATURE JESSICA BOUDREAUX Acupression & Produits artisana 1250, rang Lede St-Rémi-de-Tingwick Tél : 819-358-011 "Soyez le changement que vous souhaitez voir dans monde" Gand
 AGRI-SERVICES ST-LAURENT BOUTIQUE GRIFFES & SABOTS Siège social 208, rue Principale Nord, Windsor Tél : 819-845-4961, 800-876-3324 guylaine@agrist laurent.ca Succursale Danville 36, route 116 Ouest, Danville, Tél : 819-839-2745	BUFFET LISE Service de traiteur & Méchoui Succulents repas servis chauds ou froids Variés et cuisinés maison Délicieusement Votre 1661 rue Principale, St-Adrien, Tél : 819-828-0298 Cell Jocelyn 819-357-6750, Lise 819-357-0983 Courriel : 	CERCLE DES FERMIERES, LES DAMES CHRÉTIENNES, ÂGE D'OR & AMITIÉ
 PRO immobilier & hypothèque inc. JACQUES FRÉCHETTE Courtier immobilier jacfreesfrchette.com jacquesfrchette@sogetel.net Tél : 819-350-6080 Tél 2 : 819-359-3204 nosadresses.com	 AGE CINDY BOMBARDIER 7801 Route Goupil Chesterville (Qc) G0P 1J0 Tél : 819-352-2588	 GARAGE PIERRE LAMBERT Pierre Lambert & Lyne Boivert, prop 1413, route 114 Danville (Qc) J0A 1A0 Tél : 819-839-3341 garage.pierrelambert@cgocable.ca www.garagepierrelambert.ca À votre service depuis 198
 RESTO MAX-IME 321, 1^{re} Avenue Asbestos Tél : 819-879-0000	 PLOMBERIE C. Frost Vente Installation Réparation Venez voir notre salle de montre Craig Frost, président 819-839-1195 1191, route 116 ouest, Danville (Québec) J0A 1A0 www.plomberiefrost.com membre CMMTQ	 MUNICIPALITÉ ST-RÉMI-DE-TINGWICK 1461, rue Principale St-Rémi-de-Tingwick (Qc) J0A 1K1 Tél : 819-359-2731 Fax : 819-359-3531 Ouvert lundi au jeudi (8h30-16h) et vendredi ferme Site internet : www.st-remi-de-tingwick.qc.ca Email : info@st-remi-de-tingwick.qc.ca

Conception et réalisation du Journal *Que nous racontes St-Rémi* par Julie Larivière